

# L'AIDE-MÉMOIRE DU VOYAGEUR

Pour que tout se déroule bien en voyage, prenez les mesures suivantes *avant* de quitter le Canada :

- ☐ Mettez dans vos bagages un exemplaire de **Bon voyage, mais...** et une copie des Conseils aux voyageurs sur le pays où vous vous rendez (voir [www.voyage.gc.ca](http://www.voyage.gc.ca)).
- ☐ Assurez-vous que votre passeport sera valide assez longtemps après la date prévue de votre retour au Canada: emportez une photocopie de la page d'identification de votre passeport, que vous garderez séparément de l'original.
- ☐ Remettez à des amis ou à votre famille une copie de la page d'identification de votre passeport, de votre itinéraire et de votre police d'assurance.
- ☐ Procurez-vous longtemps à l'avance tout visa nécessaire pour le voyage.
- ☐ Contractez une assurance maladie et une assurance-voyage.
- ☐ Planifiez votre itinéraire et dressez votre budget.
- ☐ Prévoyez vos besoins financiers : monnaie locale, chèques de voyage, taxe sur le transport aérien, etc.
- ☐ Réglez les questions de santé : vaccins, ordonnances, certificats médicaux, fournitures médicales, deuxième paire de lunettes.
- ☐ Vérifiez si votre double citoyenneté risque de vous causer des problèmes.
- ☐ Si vous voyagez avec des enfants, munissez-vous de documents prouvant que vous avez le droit de les emmener en voyage (lettre de consentement, ordonnance d'un tribunal).
- ☐ Inscrivez-vous en ligne auprès d'un bureau du gouvernement du Canada à l'étranger.
- ☐ Procurez-vous un permis de conduire international (au besoin).
- ☐ Préparez-vous soigneusement pour prendre l'avion (bagages, documents de voyage, sécurité aéroportuaire).
- ☐ À l'étranger : conservez vos reçus d'achat et prenez des dispositions spéciales si vous rappez au Canada des aliments, des plantes et des animaux.

